

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR Europe Neuflize OBC

Part A : FR0010138370

Cet OPCVM est géré par Neuflize OBC Investissements, Filiale de la Banque Neuflize OBC

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « actions des pays de la Communauté Européenne », son objectif de gestion est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis).

Le FCP est investi essentiellement en actions européennes dites « value », c'est à dire jugées sous-évaluées par rapport à leur valeur réelle, à leur historique de cours ou aux autres sociétés de leur secteur.

Le fonds est géré selon un processus rigoureux en deux étapes. Dans un premier temps une sélection quantitative est effectuée, pour déterminer l'univers de valeurs « value ». Ensuite, une analyse qualitative est réalisée afin d'identifier les éléments susceptibles d'entraîner une revalorisation de la société.

Cette double approche, quantitative puis qualitative, permet de sélectionner des sociétés qui sont injustement sous-évaluées par le marché.

Le FCP sera investi en actions de la Communauté Européenne, au minimum à 95% de l'actif net. Le gestionnaire choisira des actions de sociétés de toutes capitalisations (même si elles ne figurent pas dans l'indice Dow Jones Stoxx 600). Tous les pays européens ainsi que tous les secteurs économiques pourront être couverts.

Le FCP pourra investir dans des titres de créances négociables à moins de 3 mois. Ces investissements, jusqu'à 5% de l'actif net maximum, servent principalement à gérer la trésorerie de l'OPCVM. Cette allocation sera discrétionnaire en terme de rating minimum et de répartition dette privée / dette publique.

Dans la limite de 10% de l'actif net, afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et les revenus perçus par l'OPCVM, le gérant aura recours aux OPCVM/Trackers actions et monétaires, de droit français ou européens ou aux FIA de droit français.

L'utilisation éventuelle d'instruments dérivés sur les marchés réglementés et les marchés de gré à gré (futures / options et changes à terme) aura pour but de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques auxquels il serait exposé (taux, change).

Le Fonds capitalise et/ou distribue son résultat net et capitalise ses plus-values nettes réalisées.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank France. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 11h30, chez CA Titres et CACEIS Bank France et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

POURQUOI L'OPCVM EST CLASSE DANS LA CATEGORIE [6]

Le FCP présente un profil offensif du fait de son exposition prépondérante aux marchés actions.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de liquidité** : les investissements du Fonds sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00% Taux maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,48%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

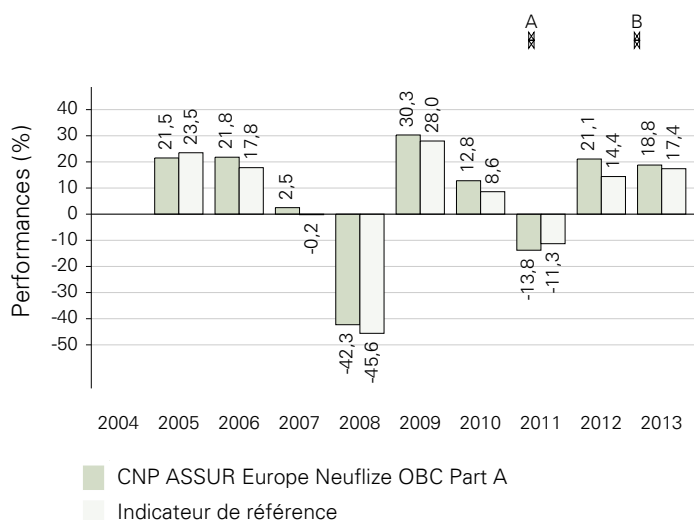
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2013. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.neuflizeobcinvestissements.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du Fonds : 21 décembre 2004

Date de création de la part : 21 décembre 2004

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis) exprimé en Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE :

CACEIS Bank France

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LA NATURE DES INVESTISSEURS AUXQUELS CE FCP EST DESTINE :

Cette part est destinée à CNP ASSURANCES agissant pour son compte mais également pour le compte de ses clients souscrivant les contrats d'assurance-vie qu'elle propose.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM :

(Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - www.neuflizeobcinvestissements.fr.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

FISCALITE :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part de cet OPC ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPC).

Le statut FATCA de l'OPC, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

La responsabilité de NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

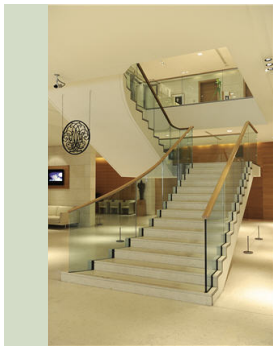
NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er juillet 2014.



CONTACTS

Neuflize OBC Investissements
3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 60
adresse mail : noi.serviceclients@fr.abnamro.com
www.neuflizeobcinvestissements.fr



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR Europe Neuflize OBC

Part B : FR0010366526

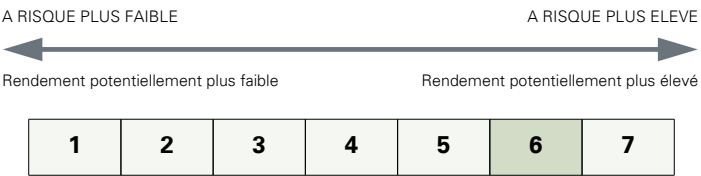
Cet OPCVM est géré par Neuflize OBC Investissements, Filiale de la Banque Neuflize OBC

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « actions des pays de la Communauté Européenne », son objectif de gestion est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis).
Le FCP est investi essentiellement en actions européennes dites « value », c'est à dire jugées sous-évaluées par rapport à leur valeur réelle, à leur historique de cours ou aux autres sociétés de leur secteur.
Le fonds est géré selon un processus rigoureux en deux étapes. Dans un premier temps une sélection quantitative est effectuée, pour déterminer l'univers de valeurs « value ». Ensuite, une analyse qualitative est réalisée afin d'identifier les éléments susceptibles d'entraîner une revalorisation de la société.
Cette double approche, quantitative puis qualitative, permet de sélectionner des sociétés qui sont injustement sous-évaluées par le marché.
Le FCP sera investi en actions de la Communauté Européenne, au minimum à 95% de l'actif net. Le gestionnaire choisira des actions de sociétés de toutes capitalisations (même si elles ne figurent pas dans l'indice Dow Jones Stoxx 600). Tous les pays européens ainsi que tous les secteurs économiques pourront être couverts.

Le FCP pourra investir dans des titres de créances négociables à moins de 3 mois. Ces investissements, jusqu'à 5% de l'actif net maximum, servent principalement à gérer la trésorerie de l'OPCVM. Cette allocation sera discrétionnaire en terme de rating minimum et de répartition dette privée / dette publique.
Dans la limite de 10% de l'actif net, afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et les revenus perçus par l'OPCVM, le gérant aura recours aux OPCVM/Trackers actions et monétaires, de droit français ou européens ou aux FIA de droit français.
L'utilisation éventuelle d'instruments dérivés sur les marchés réglementés et les marchés de gré à gré (futures / options et changes à terme) aura pour but de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques auxquels il serait exposé (taux, change).
Le Fonds capitalise et/ou distribue son résultat net et capitalise ses plus-values nettes réalisées.
La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.
Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank France. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 11h30, chez CA Titres et CACEIS Bank France et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
POURQUOI L'OPCVM EST CLASSE DANS LA CATEGORIE [6]
Le FCP présente un profil offensif du fait de son exposition prépondérante aux marchés actions.
Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de liquidité** : les investissements du Fonds sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00% Taux maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,66%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

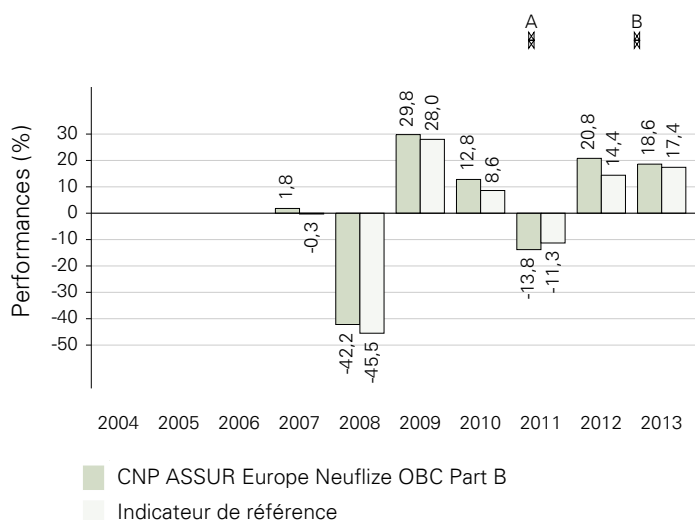
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2013. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.neuflizeobcinvestissements.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du Fonds : 21 décembre 2004

Date de création de la part : 13 novembre 2006

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis) exprimé en Euro.

A : Le 05/04/2011 : le fonds a changé de dénomination. Il se dénommait CNP ASSUR EUROPE NGA.

B : A compter du 1er janvier 2013, la performance de l'indicateur de référence sera calculée dividendes réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE :

CACEIS Bank France

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LA NATURE DES INVESTISSEURS AUXQUELS CE FCP EST DESTINE :

Cette part est destinée à CNP ASSURANCES agissant pour le compte d'investisseurs, personnes physiques souscrivant les contrats d'assurance-vie qu'elle propose via des intermédiaires agréés (notamment les courtiers d'assurance).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM :

(Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - www.neuflizeobcinvestissements.fr.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

FISCALITE :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part de cet OPC ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPC).

Le statut FATCA de l'OPC, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

La responsabilité de NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er juillet 2014.



CONTACTS

Neuflize OBC Investissements
3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 60
adresse mail : noi.serviceclients@fr.abnamro.com
www.neuflizeobcinvestissements.fr